



DEPUTES GDR

## Communiqué de presse

Paris, 28 juin 2023

---

### **Drame de Nanterre : il faut remettre en cause la loi de 2017**

Hier, un policier a fait usage de son arme à bout-portant contre un enfant de 17 ans, à Nanterre lors d'un contrôle routier.

Nahel est mort dans les minutes qui ont suivi et notre peine est immense.

Depuis janvier 2022, il est la 13<sup>ème</sup> personne tuée par la police dans son véhicule à l'occasion d'un « refus d'obtempérer » et cinq policiers ont été mis en examen pour ces faits.

Selon les chercheurs, cette multiplication des drames est notamment liée à l'entrée en vigueur de la loi n° 2017-258 du 28 février 2017 relative à la sécurité publique. Depuis cette date, les policiers nationaux et municipaux sont autorisés, dans plusieurs cas, à ouvrir le feu sans s'en tenir aux seuls principes « d'absolue nécessité » et de « stricte proportionnalité » en cas de légitime défense.

En 2017, lors de l'examen de ce projet de loi, les députés communistes avaient été le seul groupe à voter contre ce texte et à alerter sur un dispositif qui donnait l'illusion aux policiers de pouvoir recourir plus facilement à l'usage de leur arme.

A l'aune de ce drame, il est urgent de revenir sur cette loi et d'abroger ces dispositions dérogatoires qui ont entraîné de véritables drames et endeuillé trop de familles.